Vol. XX. Saint-Boniface, Manitoba, 5 Aout 1891 No. 43.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES :

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

VARIÉTÉS

A. TRAPPISTE A LA MEILLERAYE

Mon frère, la tempête a donc été bien forte,
Le vent impétueux, qui souffle et nous importe
De récif en récif,
A donc, quand vous partiez, d'une aile bien profonde
Creusé le vaste abîme et bouleversé l'onde
Autour de votre esquif,

Que tour à tour, en hâte, et de peur du naufrage,
Pour alléger la nef en butte au sombre orage,
En proie au flot amer,
Il a fallu, plaisirs, liberté, fantaisie,
Famille, amour, trésors, jusqu'à la poésie,
Tout jeter à la mer !

Et qu'enfin, seul et nu, vous voguez solitaire,
Allant où va le flot, sans jamais prendre terre,
Calme, vivant de peu,
Ayant dans votre esquif, qui des nôtres s'isole,
Deux choses seulement, la voile et la boussole,
Votre âme et votre Dieu !

LE TACT DE LA VIE CONJUGALE

Dès le lendemain de son mariage, la jeune femme doit songer à conserver son bonheur et celui de l'homme qu'elle aime, en cet instant, pardessus tout au monde. Or il faut savoir que le bonheur ne s'obtient qu'aux prix d'efforts constants et de sacrifices silencieux.

Cette pensée ne doit pas la quitter une minute au milieu des effusions de la lune de miel. Même en ces moments délicieux, un mot, un geste malheureux, maladroit, peut compromettre le bonheur de toute une vie de deux êtres qui adoraient... qui croyaient s'adorer. Etudions-nous à réprimer les spontanéités d'une nature trop vive, ne parlons pas sans réfléchir (à moins que notre cœur et notre esprit ne soient ceux d'un ange). "La parole que vous n'avez pas encore prononcée est votre esclave, celle que vous venez de dire est votre maître."

N'allez pas trop vous prévaloir des transports de la passion masculine. Ne vous croyez pas tout pouvoir sur l'homme qui se met à vos genoux. Blessé dans sa vanité... ou lassé de cette adoration, il se redresserait en maître.

La société lui a donné des droits auxquels il tient. Il vous traite en idole, cependant ne prenez pas des airs de déesse, n'essayez pas de mettre votre pied sur son front ; quand son amour s'affaiblirait (hélas ! les lunes de miel les plus passionnées sont les plus courtes), il vous ferait sentir que vous vous êtes abusée, que l'homme se prétend bien au-dessus de vous physiquement et cérébralement (ou intellectuellement).

Du reste, la femme qui essaie de dominer l'homme n'est pas vraiment femme ; celle qui cherche à annihiler son mari, à l'effacer, à le releguer au second rang, méconnait toutes les lois sociales et naturelles, et n'a aucune idée de la véritable dignité, ni en ce qui la concerne, ni en ce qui concerne le compagnon de sa vie.

Dès le premier jour, tenez-vous donc prudemment à votre place. Je ne viens pas vous dire : "Courbez la tête, adorez un maître." Non, non. Mais contentez-vous de l'égalité, égalité encore relative, il ne faut pas vous le dissimuler. Enfin, si le mari est le roi de la maison, la femme doit être la reine du logis.

Par les qualités plus hautes de votre cœur, par vos dons d'intuition, de divination, par les grâces de votre esprit pénétrant et de votre personne, prenez dans la maison le rang qui vous appartient. Mais laissez à votre mari son rôle.

Heureuses entre toutes, croyez-moi, les femmes douées de charmes, de cœur et d'intelligence, qui trouvent à s'appuyer sur un être fort et bon, dont l'esprit lumineux a plus de vigueur encore que le leur. C'est ainsi que la femme vraiment femme rêve l'époux le chef de la famille, le protecteur adoré qui n'a rien d'un maître qu'elle est heureuse de sentir supérieur à elle, entre les bras duquel elle ne craint rien. Il y a de ces unions divines, c'est le ciel.

Il pourrait y en avoir davantage. C'est parfois la faute de la femme, si elles sont brisées dès le début. Il est des hommes qui deviendraient supérieurs, s'ils n'étaient paralysés par une timidité qu'il faut manier délicatement.

Qu'advient-il ? Une jeune femme moqueuse ou dominatrice les froisse dans leur amour-propre ou dans leur dignité légitime. Elle n'a pas su deviner les grandes qualités que dissimulait cette gaucherie ; elle a cru pouvoir faire son jouet ou son esclave d'un être bien au-dessus d'elle moralement.

Ce mépris qu'elle lui a montré l'a blessé au cœur et, avec le sang de cette blessure, son cœur s'est écoulé aussi. Meilleure, elle l'aurait compris et, le réchauffant d'une pure affection, elle aurait tiré de cette nature tout ce qu'elle pouvait donner, pour son bonheur, pour sa gloire peut-être. Combien de fois un généreux amour n'a-t-il pas soutenu ou fait éclore un grand génie.

LE CURÉ DE PORT-JOLI

(NOUVELLE)

Quand l'abbé Desmazes vint à Port-Joli, l'église tombait en ruines.

Sur les deux colonnes du portail et sur les murs de la façade, de vieux mandements restaient collés, près des récentes affiches municipales ou judiciaires. Par le carreau brisé d'une des hautes fenêtres du monument, un sorbier abritait, sous la voûte sacrée, ses branches aux fruits mûrs. Des hirondelles avaient fait leur nid dans la lanterne du dôme et à l'intérieur du temple, que les paroissiens désertaient, la mousse s'était attachée aux statues des saints et des saintes.

Cet abandon avait eu pour cause une querelle survenue entre le curé et le maire de la commune—querelle de clocher que Mgr l'évêque avait tranchée en privant Port-Joli de pasteur.

Le maire s'était écrié :

—Qu'il soit fait selon votre désir, monsieur, Port-Joli se passera de soutane.

Et, en effet, la population avait oublié le chemin de l'église ; les jeunes gens se mariaient sans le secours du prêtre ; les enfants ne recevaient plus le baptême ; les morts allaient sans une halte de leur lit au cimetière : on ne voyait plus au printemps, sur le quai, à l'époque de la première communion, des petites filles en robe blanche ;—seuls, quelques fidèles se rendaient encore, les jours de fête, au village voisin, pour y remplir leurs devoirs pieux.

Cette désertion, cependant, émut l'autorité spirituelle et Monseigneur l'évêque pensa qu'elle compromettait le salut des âmes, et afin de ramener vers la maison de Dieu, les brebis égarées de son troupeau épiscopal, il confia à l'abbé Desmazes la cure de Port-Joli.

L'abbé Desmazes, à cette époque, avait cinquante-deux ans, était grand et fort, libre d'allure et de langage, comme la plupart des religieux qui ont appartenu au corps des aumôniers de la flotte.

Parfois, en décrivant, avec sa canne un moulinet rapide, il disait que deux bandits ne l'effrayeraient point. L'expression de son regard indiquait alors qu'il ne connaissait pas, en effet, les sensations de la peur.

Quand les mariniers le virent sur le quai, avec sa douillette râpée, son vieux chapeau, ses souliers à clous, ils lui reconnurent "l'air bon enfant."

Les premiers jours de son installation, l'abbé Desmazes ne s'occupa pas d'eux, non plus que des autres habitants de la ville. Sa messe dite, il se mettait en marche pour aller chez les châtelaines d'alentour solliciter des offrandes.

—Je crains bien, lui répondait-on, que tous vos efforts demeurent inutiles.

—Donnez toujours, répliquait l'abbé Desmazes.

Et les châtelaines donnèrent, et l'abbé Desmazes commença son œuvre.

Au bord de la Seine, un homme regardait, oisif, décharger un chaland de charbon.

—Tu ne travailles pas, toi ? lui dit le prêtre.

—Pour travailler, faudrait d'abord avoir de l'ouvrage.

—J'en ai pour toi. Veux-tu balayer l'église ?

—Balayer l'église !... Combien que vous donnez ?

—Huit sous par heure, si tu viens demain à sept heures.

L'homme trouva, le lendemain, à sept heures, l'abbé Desmazes dans la sacristie.

—Par où dois-je commencer ? demanda-t-il.

—Attends... nous chercherons après la messe...

—Pour lors, je reviendrai.

—Non, reste, on prendra le vin blanc ensemble.

Après le balayeur, il embaucha des vitriers pour remettre les carreaux des fenêtres ; des peintres pour laver la façade de l'édifice ; des maçons pour faire les raccords. Dix ouvriers travaillaient sous sa direction et s'en allaient vantant partout sa générosité, sa bonne humeur, son esprit de tolérance.

Un samedi, il leur dit ;

Je n'oblige personne à entrer dans l'église, mais demain, comme on distribuera une brioche à tous les assistants, vous pouvez avertir vos femmes et vos enfants, si vous en avez...

Les ouvriers, avec leurs femmes et leurs enfants, vinrent recevoir la brioche ; quelques-uns même, touchés des paroles très simples que le curé leur adressait, se plurent à entendre l'office le dimanche suivant.

L'élan était donné. Un matin du mois de juin, l'abbé Desmazes eut la joie de célébrer un mariage, et quelques jours après la consolation de bénir les dépouilles mortelles d'un des boulangers de la ville. Le boulanger, comptant grand nombre d'amis, beaucoup de personnes entourèrent son cercueil à l'église. Le curé de Port-Joli écrivit à son évêque : "La mission que Votre Grandeur m'a confiée est difficile, mais je travaille toujours mes parpaillots et je ne désespère pas de les convertir."

Maintenant, il cherchait le moyen d'enseigner aux petits les vérités évangéliques.

—L'ouverture du catéchisme aura lieu jeudi prochain, à trois heures, avait-il annoncé en chaire.

Personne n'étant venu :

—J'ai pensé, mes très chers frères, dit-il plus tard, que l'heure choisie par moi pour le catéchisme ne vous convenait point. Le catéchisme aura lieu à une heure après-midi. Les enfants, à la sortie de l'école, devront se rendre au presbytère, où ils trouveront un déjeûner confortable. Les exercices auront lieu ensuite.

Un déjeûner ! confortable ! ! tous les jeudis ! ! !

Les gens de Port-Joli n'hésitèrent plus. Il en vint même des communes voisines pour solliciter pour leurs enfants les leçons –et le fricot–de l'abbé Desmazes.

Un vieux du pays—le père Vian—restait insensible à toutes ces largesses et continuait à prêcher l'athéisme aux mariniers du rivage.

L'abbé Desmazes connaissait bien le père Vian. Il n'ignorait point que le bonhomme avait provoqué la retraite de l'ancien curé de Port-Joli et qu'il était encore à quatre-vingt-deux ans, un très actif apôtre de la libre pensée.

—Si j'avais ce vieux, pensait-il, toute la ville serait avec moi.

Comme il revenait un soir par les bois du château de la Floriette, le prêtre rencontra le père Vian.

—Bonjour l'ami.

—Serviteur, monsieur.

—Et vous êtes toujours en brouille avec le bon Dieu.

—Le bon Dieu ?... connais pas.

—Pourtant il vous connait, lui. Il connait aussi votre petite-fille Marguerite Vian et son fiancé Charles Poncelet.

—Marguerite !... Charles Poncelet !... répéta le paysan. Eh bien ! puisque vous savez tant de choses, vous devriez savoir que ces enfants s'aiment, et qu'ils seraient heureux ensemble, si les Poncelet n'exigeaient pas trois cent écus de dot et vous savez comprendre que si il y avait un bon Dieu, il ne priverait pas un pauvre bonhomme comme moi du bonheur de les voir unis.

—L'avez-vous au moins appelé à votre secours, ce bon Dieu que vous ne connaissez pas.

—Appelé à mon secours ? des bêtises tout ça. Donc, si vous avez besoin de clients pour votre Eglise, voyez ailleurs monsieur.

Et il prit un sentier, à droite, tandis que l'abbé Desmazes poursuivit son chemin par la grande route.

Des semaines s'étaient écoulées ; le curé de Port-Joli continuait à faire appel aux libéralités des châtelains de la paroisse tandis que la petite-fille du père Vian se lamentait de ne pouvoir épouser Charles Poncelet.

—Ah ! grand père ! grand père ! disait-elle en pleurant.

—Que veux-tu faire, petiote, répondait le bonhomme, que veux-tu faire, puisque nous sommes des gueux ?

Il se lamentait chaque jour avec elle, chaque jour aussi, seul, dans les bois, sur les quais, dans les rues.

Une fois même, comme il était assis sur un talus devant l'église, et que, par le portail ouvert, il regardait la grande croix d'or du maître-autel étinceler sous les chauds rayons du soleil :

—Ah ! monsieur le bon Dieu, grommela-t-il, si vous êtes aussi puissant qu'on le dit, vous devriez bien avoir pitié d'un pauvre vieux.

L'abbé Desmazes passait :

—Vous parliez ? dit-il.

—Moi ?... non.

Mais le prêtre avait entendu et, le lendemain, le bonhomme recevait un billet de mille francs dans une enveloppe sur laquelle étaient écrits ces mots : "De la part de monsieur le Bon Dieu."

Alors, le vieux alla trouver l'abbé Desmazes au presbytère. Il avait mis pour la circonstance, sa blouse neuve, en lustrine bleue bordée de blanc, et son chapeau de forme haute.

—Je le connais maintenant, vot' bon Dieu, dit-il très ému. Vous le remercierez pour moi, monsieur le curé, en attendant que je le remercie moi-même, chez lui, le jour du mariage de ma petite-fille.

Et le jour du mariage de Marguerite avec Charles Poncelet—le vieux Vian ne prêchant plus l'athéisme—l'abbé Desmazes vit son église remplie de fidèles quand il se retourna, la main droite levée pour dire :

—Que le Seigneur soit avec vous !

—Gloire vous soit rendue, ô Seigneur, prononça le grand-père.

HENRY MOREL.

Le Manitoba.

Mercredi, 5 Aout 1891.

NOTES D'OTTAWA

On annonce d'Halifax la mort du sénateur Odell.

Le défunt était l'un des derniers sénateurs survivants appelés à la chambre haute par proclamation royale à l'époque de la confédération.

Né en 1811, il fut admis au barreau en 1838. En 1847, il fut nommé juge et en 1850 membre du conseil législatif, charge qu'il occupa jusqu'en 1867, alors qu'il fut appelé au sénat. En 1865, il avait été chargé du ministère des postes du Nouveau-Brunswick.

∴

Le vote le plus important, le plus significatif et le plus décisif de la session a été pris mercredi, à 4 hrs du matin.

Une motion de non confiance, proposée par Sir Richard Cartwright, et comportant une censure de la politique générale du ministère, a été rejetée sur la division suivante :

Ministériels, 114 ; oppositionnistes, 88. Ce qui laisse au gouvernement une majorité de 26 voix.

Ce résultat afflige cruellement le parti libéral, lui cause le plus grand désappointement et contrarie ses plus chères aspirations.

Plusieurs députés avaient pairé et MM. Tarte et Savard n'ont pas voté.

Voici le vote qui a été donné sur l'amendement Cartwright :

Pour—MM. Allen, Allison, Amyot, Armstrong, Bain, Barron, Beausoleil, Béchard, Beith, Bernier, Borden, Bourassa, Bowers, Bowman, Brodeur, Brown (Châteauguay), Brown (Monck), Burdett, Cameron (Huron), Campbell, Carroll, Cartwright (Sir Richard), Casey, Charlton, Choquette, Christie, Colter, Davidson, Davies, Dawson, Delisle, Devlin, Edgar, Edwards, Fauvel, Featherston, Flint, Forbes, Fraser, Frémont, Gauthier, Geoffrion, German, Gillmor, Godbout, Grieves, Guay, Hargraft, Harwood, Hyman, Innes, King, Landerkin, Langelier, Laurier, Lavergne, Leduc, Lister, Livington, McDonald, McDonald (Huron), McGregor, McMillan, McMullen, Mignault, Mills (Bothwell), Monet, Mousseau, Mullock, Murray, Paterson (Brant), Perry, Proulx, Rider, Rinfret, Rowand, Sanborn, Scriver, Semple, Simard, Smith, Somerville, Spohn, Sutherland, Trow, Truax, Vaillancourt, Watson, Yeo.—Total, 88.

Contre—MM. Adams, Baker, Bergeron, Bergin, Bowell, Burnham, Burns, Cameron (Inverness), Carignan, Carpenter, Caron (Sir Adolphe), Chapleau, Cleveland, Coatsworth, Cochrane, Cockburn, Carbould, Corby, Costigan, Craig, Curran, Daly, Daoust, Davin, Davis, Denison, Desaulniers, Desjardins (Hochelaga), Desjardins (L'Islet), Dewdney, Dickey, Dugas, Dupont, Dyer, Earle, Fairbank, Ferguson (Leeds et Grenville), Foster, Fréchette, Gillies, Girouard, Gordon, Grandbois, Haggart, Hazen, Henderson, Hodgins, Hutchins, Ingram, Ives, Jamieson, Joncas, Kaulbach, Kenny, Kirkpatrick, Langevin (Sir Hector), LaRivière, Léger, Lépine, Lippé, Macdonald (Kings), Macdonald (Winnipeg), MacDonell (Algoma), MacDowall, MacIntosh, McAllister, Macdonald (Victoria), McDougall (Pictou), DeDougall (Cap Breton), McKay, McKeen, McLean, McLennan, McLeod, McNill, Madill, Mara, Marshall, Massan, Miller, Mills (Annapolis), Moncreiff, Montague, O'Brien, Ouimet, Patterson (Colchester), Pelletier, Pope, Prior, Putnam, Reid, Robillard, Roome, Ross (Dundas), Ross (Lisgar), Ryckman, Skinner, Sproule, Stairs, Stevenson, Taylor, Temple, Thompson (Sir John), Tisdale, Tupper, Tyrwhitt, Wallace, Weldon, White (Cardwell), White (Shelburne), Wilmot, Wood (Brockville), Wood (Westmoreland).—Total.—114.

∴

Les employés civils d'Ottawa viennent d'être sérieusement dérangés dans leurs vieilles habitudes. Ils sont maintenant obligés de se rendre à l'ouvrage le matin à 9 heures 30 au lieu de 10 heures, de ne pas aller dîner le midi, et de quitter le bureau à 5 heures au lieu de 4 heures le soir. Les vacances sont aussi abolies.

∴

Il est décrété, par un arrêté du conseil, qu'à l'avenir aucune personne ne sera nommé à un emploi du gouvernement avec le droit de participer aux avantages accordés par la loi concernant les employés mis à la retraite, si elle ne produit un certificat d'un médecin attestant qu'elle jouit d'une bonne santé.

∴

L'hon. M. Dewdney donne avis des subventions suivantes à des chemins de fer dans le Nord-Ouest :

1o Au chemin de fer "Manitoba South Western Colonisation Railway," de 6,400 acres de terres par mille sur une distance de 62 milles, en sus de la subvention déjà autorisée ;

2o Aussi, 6,400 acres de terres pour un embranchement de six milles du même chemin ;

3o Aussi, 6,400 acres de terres par mille à la compagnie du Pacifique pour un embranchement de 100 milles, de Brandon à la Roche-Percée.

∴

Sir Adolphe Caron propose l'adoption d'une résolution accordant des terres ou *scrip*, au choix d'un chacun, aux corps de volontaires suivants et aux personnes désignées ci-après pour avoir aidé à supprimer le soulèvement des Métis et sauvages du Nord Ouest, en 1885.

(*a*) Aux membres du corps connu durant le soulèvement sous le nom de "compagnie volontaire de Régina."

(*b*) Aux membres du corps connu durant le soulèvement sous le nom de "La garde civique de Battleford."

(*c*) A Walter William Phelan, de Régina, éclaireur qui a été occupé activement pendant le soulèvement, et dont les services ont été attéstés par autorité compétente ;

(*d*) Aux membres suivants du corps des éclaireurs connu sous le nom de "Eclaireurs de Steele," savoir : James Rolland, Mederic Rolland, William Rolland, John Whiteford, R E Steele, G. M. Steele, W. Chamberlaine, Peter Nelson, George Beatty et John Calders ;

(*e*) A toutes autres personnes qui pourront établir ci-après, à la satisfaction du ministre de la milice, qu'elles étaient, aux termes du dit acte amendé, membre de la milice volontaire enrôlé, qui ont aidé activement à la suppression du soulèvement des Métis et des sauvages, et qu'elles n'ont pas reçu d'octroi de terre ou de *scrips* autorisé par le dit acte amendé.

L'honorable M. Ouimet dit qu'il ne voit pas dans cette énumération le corps connu sous le nom de "Saint-Albert mounted Infantry." Ce corps, composé de Métis, a rendu d'excellents services dans le district d'Edmonton, entre Saint Albert et la Saskatchewan, et ce ne serait que juste de leur donner la même récompense qui est accordée aux autres.

M. Davin félicite le ministre de la milice pour l'acte de justice qu'il se propose de rendre à l'aide de ces résolutions. Il appuie la demande de l'hon. M. Ouimet.

Sir Adolphe Caron répond à l'hon. M. Ouimet qu'il a reçu sa lettre demandant que le nom du corps de "Saint-Albert mounted Infantry" soit inclus dans les résolutions ; malheureusement, l'avis de ces résolutions était alors donné à la chambre et le temps a manqué pour donner un nouvel avis. Cependant la dernière clause des résolutions permettra au gouvernement de donner au corps que protège le député de Laval, la même compensation que celle accordée aux autres corps spécialement mentionnés, une fois que les réclamations et droits de ce corps auront été établis.

La résolution est adoptée.

CONSECRATION EPISCOPALE

Mgr Grouard, Eveque d'Ibora, sacre a la Cathedrale

L'imposante et solennelle cérémonie du sacre du Très Révérend Père Emile Grouard, O.M.I., comme vicaire apostolique d'Athabasca-Mackenzie, remplaçant le regretté Mgr Faraud, a eu lieu samedi matin à la cathédrale de cette ville. L'église était remplie de fidèles accourus de toutes les paroisses environnantes. Au chœur on remarquait Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface, Mgr Grandin, évêque de Saint-Albert et Mgr Shanley, évêque du Dakota-Nord et les membres du clérgé dont les noms suivent :—Les RR. Pères Allard, O.M.I., V.G. ; Leduc, O.M.I., V.G., de Calgary ; Maisonneuve, O.M.I. ; Dandurand, curé de Saint-Charles ; Ritchot, curé de Saint-Norbert ; Giroux, curé de Sainte-Anne ; Dufresne, curé de Lorette ; Cherrier, curé de l'Immaculée Conception à Winnipeg ; Messier, curé de la cathédrale ; Fillion, curé de Saint-Jean-Baptiste ; Hugonnard, principal de l'Ecole Industrielle de Qu'Appelle ; Collignon, missionnaire au Lac-la-Biche ; Macdonald, S.J., de Brandon ; Renaud, S.J., recteur du Collège de Saint Boniface ; Bonald, missionnaire au Lac Pélican ; Lecoq, missionnaire à Saint-Louis de Langevin ; Campeau, curé de Saint-Alphonse ; Jolys, curé de Saint-Pierre ; Bourdeau, vicaire à l'Immaculée Conception, Winnipeg ; Camper et Gascon, de Saint-Laurent ; Beaudry, curé de Saint-Hyacinthe ; Morin, de Saint-Jean-Baptiste, Qué. ; Lecompte, S. J., Champagne, S.J., Prince, S.J., Giroux, vicaire à la cathédrale ; Rocan, secrétaire de Mgr Taché ; Lavigne, Bédard et Dunlea.

Dans la nef, on remarquait son honneur le lieutenant-gouverneur Royal, son honneur le juge Dubuc, l'hon. juge Prud'homme, M. Taylor, consul des Etats-Unis, M. J. K. Barrett, M. Chipman, etc.

Avant le commencement de l'office, les membres du clergé se rendirent au couvent d'où ils firent escorte à NN. SS. les évêques jusqu'au chœur de la cathédrale. Les cérémonies de la consécration commencèrent ensuite.

Mgr Taché officiait comme évêque consécrateur et les évêques assistants étaient Mgr Grandin et Mgr Shanley. Mgr Grouard, qui a le titre d'évêque d'Ibora, était assisté de M. Jolys, curé de Saint-Pierre.

C'est la première fois que notre population a l'occasion d'être témoin du sacre d'un évêque. C'est un spectacle des plus imposants. Le serment que prête l'évêque consacré, l'examen que lui fait subir l'évêque consécrateur, la procession solennelle que l'évêque consacré fait tout autour de l'église en bénissant la foule, les souhaits qu'il adresse à son consécrateur, *ad multos annos* sont des phases de la cérémonie qui impressionnent vivement.

Mgr Shanley a donné le sermon de circonstance. Orateur distingué, l'évêque du Dakota-Nord s'est montré à la hauteur de la tâche délicate qui lui avait été dévolue

Après l'office, le clergé se rendit en procession à l'archevêché où l'on alla en grand nombre pour présenter de respectueux hommages au nouvel évêque missionnaire.

ADRESSE A MGR GROUARD

Samedi soir, les principaux citoyens de la ville de Saint-Boniface se réunissaient au salon de l'archevêché pour présenter leurs hommages à Sa Grandeur Mgr Grouard, ainsi qu'aux éminents prélats qui sont venus participer à la consécration épiscopale du vénérable évêque missionnaire d'Athabaska-McKenzie. Après que Leurs Grandeurs NN. SS. Grandin et Grouard, accompagnés des membres du clergé de Saint-Boniface, furent entrés dans la salle de réception de l'archevêché, M. Joseph Lecomte, pro-maire de la ville de Saint-Boniface, lut l'adresse suivante au nouvel évêque consacré.

A Sa Grandeur Monseigneur Emile Grouard, Evêque d'Ibora, vicaire apostolique d'Athabasca-McKenzie.

Monseigneur,

Tout ce qui a été créé sous le souffle divin, a un cachet de grandeur, devant lequel pâlissent les plus belles œuvres humaines. Mais lorsqu'on contemple avec les yeux de la foi, la majesté sublime dont il a revêtu ceux à qui il a conféré la plénitude sacerdotale, on sent que Dieu s'est complu à manifester d'une manière plus éclatante sa puissance et ses immenses perfections.

C'est donc à bon droit, que nous nous réjouissons en ce moment du spectacle admirable que l'Eglise de Saint-Boniface vient d'offrir à nos yeux.

Aujourd'hui, la population catholique de cet archidiocèse, peut à peine contenir les transports de sa vive allégresse, parcequ'il a plu au Seigneur de lui donner un nouveau Pontife.

En effet, comment pourrions-nous, sans émotion, voir notre illustre Archevêque, quitter son lit de douleur, trainer ses pas defaillants, dans le sanctuaire où naguère il vous donnait l'onction sacerdotale, pour venir cette fois, pour ainsi dire, parfaire son ouvrage et vous élever, sous le souffle du Saint-Esprit, à la sublime dignité d'Evêque, d'Apôtre du Christ. Votre consécration par les mains de notre vénéré Archevêque, sera un lien de plus, qui nous attachera à Votre Grandeur.

Merci, Monseigneur, d'avoir bien voulu choisir notre Père commun, pour recevoir l'onction épiscopale. Soyez assuré que nous conserverons précieusement les souvenirs émouvants de l'importante cérémonie qui vient d'avoir lieu dans notre cathédrale.

Je viens de parler de souvenirs, Monseigneur. Pourquoi faut-il qu'au milieu de la joie de cette fête, nous sentions une pensée de tristesse venir naturellement prendre sa place ici ? Vous nous pardonnerez, Monseigneur, de vous attrister un moment, puisque c'est pour évoquer la mémoire de votre illustre prédécesseur, le regretté Monseigneur Faraud.

Après avoir porté les lumières du christianisme jusqu'au littoral de la mer polaire, avoir élevé de ses mains des temples au Seigneur, converti et civilisé les pauvres enfants de ces régions inhospitalières, Monseigneur Faraud était venu chercher quelques jours de repos, auprès de notre vénérable Archevêque. Les maladies contractées dans ces régions inhospitalières, dans le service du Seigneur, le suivirent dans sa retraite, et bientôt comme un fruit mûr pour le ciel, sa belle âme s'envola vers les parvis célestes. Nous avons pu pendant les quelques mois qu'il passa au milieu de nous, être plus d'une fois édifiés par les grandes vertus que pratiquait ce saint évêque. Les témoignages de respect et d'affection dont nous avons entouré sa tombe, vous disent assez combien nous apprécions la perte immense qu'a éprouvée le vicariat apostolique d'Athabasca-McKenzie, dans la personne de feu Monseigneur Faraud.

Le fardeau des misères, des travaux et des sacrifices continuels que vous supportiez naguère comme prêtre missionnaire, va s'augmenter de celui de votre illustre prédécesseur. Déjà vous avez consacré une partie de votre existence à parcourir cet immense vicariat, pour annoncer partout la bonne nouvelle, et conquérir des âmes au Seigneur. En acceptant l'épiscopat, dans cette région désolée, vous venez immoler sur l'autel, le reste des ans que Dieu voudra bien vous accorder.

Puissent-elles, Monseigneur, être nombreuses les années de votre épiscopat pour le bonheur de vos ouailles et la gloire de l'Eglise. De tout cœur, nous formons pour vous les souhaits que vous adressiez à votre illustre consécrateur : *Ad multos annos*.

Nous avons, Monseigneur, une faveur spéciale à vous demander. Nous savons d'avance que vous nous l'accorderez, car elle répond à un besoin de votre cœur : c'est d'unir vos prières aux nôtres, pour demander à Dieu de conserver longtemps les jours précieux de votre consécrateur. Vous savez comme nous, combien il nous est cher et combien il mérite d'être aimé. Vous savez aussi avec quelle pénible anxiété, nous suivons les phases de la maladie qui menace ce saint prélat.

Depuis 1845, il a consacré avec un dévouement héroïque, sa belle intelligence, son grand cœur de missionnaire et d'évêque au bonheur des catholiques de Manitoba et du Nord-Ouest. Il fut le premier missionnaire qui versa l'eau sainte du baptême sur le front des pauvres sauvages du lac Athabasca et par conséquent, comme vous le disiez si élequemment il y a quelques jours, il fut votre devancier dans ces régions éloignées. Faisons de nos prières un faisceau puissant, qui fasse violence au ciel, pour que nous puissions pendant encore de nombreuses années, vivre sous sa houlette bénie. Permettez-nous, Monseigneur, de présenter également nos hommages respectueux aux deux vénérés prélats Messeigneurs Grandin et Shanley, qui ont bien voulu rehausser de leur présence l'éclat de cette fête et prendre part à notre joie commune. En terminant, Monseigneur, nous vous prions de vouloir répandre sur nous et sur nos familles, les bénédictions du ciel.

J. Lecomte,
Pro-Maire.

Saint-Boniface, Man.,
1er août 1891.

Après la lecture de l'adresse, Mgr Grouard donna la bénédiction aux personnes présentes, puis il ajouta que l'esprit de foi des bons citoyens de Saint-Boniface voulaient bien honorer en sa personne la sublime dignité dont il vient d'être revêtu ; il était heureux d'avoir pu recevoir l'onction épiscopale des mains de Mgr Taché qui l'avait ordonné prêtre. C'est à la bonté de Mgr Grandin qu'il doit sa vocation d'apôtre du Nord-Ouest, c'est lui qui le fit venir de France et le plaça au Séminaire de Québec. Il demanda qu'on continue de prier afin que Dieu conserve encore de longues années au vénérable archevêque qui préside à la tête de cette vaste province ecclésiastique. C'est de tout cœur que je disais ce matin *ad multos annos* à mon consécrateur. Espérons que la magnifique cérémonie de la journée, loin de le fatiguer, puisse l'aider à recouvrer la santé. Priez, leur dit-il, pour que mes travaux de missionnaire soient fructueux. Puis, les personnes présentes, après avoir rendu leurs hommages à Leurs Grandeurs NN. SS. Grouard et Grandin, se retirèrent.



Partie de la Rue de la Rivière à Prince-Albert, Territoires du Nord-Ouest.—(Du *Western World*.)

A LA MEMOIRE

De l'hon. John Norquay

L'on s'était rendu en foule au cimetière St. John samedi après-midi pour être témoins de l'intéressante cérémonie de l'inauguration du monument élevé à feu l'hon. John Norquay, pour commémorer les services qu'il a rendus à son pays.

On remarquait sur la plateforme qui avait été construite pour la circonstance, les membres du comité qui a vu à la collection des fonds nécessaires à l'érection du monument, ainsi que son honneur le lieut.-gouverneur Royal, l'hon. D. McLean, le Rév. Grisdale, M. Taylor, consul des Etats-Unis, etc.

Avant le commencement de la cérémonie, le secrétaire du comité lut des lettres de son honneur le lieut.-gouverneur Schultz, de S. G. Mgr Taché, de Sa Seigneurie l'Evêque de la Terre de Rupert, des hons. MM. Greenway et Harrison, tous s'excusant de ne pouvoir être présents, et payant un tribut d'éloges à l'homme d'état défunt.

Le Rév. Chanoine Matheson fut le premier à prendre la parole. Référant à celui dont Manitoba déplore la perte, il rappela les services qu'il avait rendus au pays, son éloquence, son habileté, sa haute intelligence, son grand cœur et toutes les autres qualités qui le distinguaient. Il convenait que le monument fût élevé à St. John, car c'est là que le défunt avait reçu son éducation. Dévoilant ensuite le monument, le Rév. Chanoine Matheson pria le doyen et le chapitre de la cathédrale St. John de vouloir bien en prendre soin.

En l'absence de Sa Seigneurie l'Evêque de la Terre de Rupert, le Rév. Doyen Grisdale, dit qu'il acceptait la charge qui était offerte, et qu'on verrait à ce que l'endroit fût toujours tenu en ordre parfait.

Le lieut.-gouverneur Royal, un ancien collègue de l'hon. John Norquay dit qu'il considérait le défunt homme d'état le politicien le plus remarquable que Manitoba ait encore vus, et qu'il faudra attendre longtemps pour trouver son égal. Son honneur parla de la vie publique de l'hon. M. Norquay, et de l'attachement qu'il avait pour les siens. L'ex-premier ministre comptait un grand nombre d'amis. Il avait des adversaires mais pas d'ennemis. Son langage épuré et l'élégance de sa diction rendaient intéressants tous les discours de M. Norquay et excitaient l'admiration des auditeurs. Le nom de Norquay est gravé en caractères ineffaçables dans le cœur de tous.

Après quelques remarques du secrétaire-provincial McLean, de M. Taylor, consul des Etats Unis, de M. I Campbell, C.R., et de M. John MacBeth, la cérémonie se termina par le chant du *God save the Queen*.

LE MONUMENT

a 28 pieds de hauteur et a été fait en grande partie avec de la pierre tirée des carrières de Selkirk. La base est de 10x5, 4 pieds de hauteur et porte en grosses lettres le mot Norquay. Sur une plaque de granit rouge se lit l'inscription suivante :

A LA MÉMOIRE DE
L'HON. JOHN NORQUAY
Pendant plusieurs années
Premier Ministre de Manitoba.

Par sa mort soudaine et prématurée son pays a perdu un orateur éloquent, un honnête homme d'état et un ami sincère.

Né le 8 mai 1841
Décédé le 5 juillet 1889.

Ce monument est une expression publique de sa valeur.

AU COLLEGE DE SAINT-BONIFACE

Le R. P. Renaud est parti pour Montréal où il devient Recteur de l'Immaculée Conception, maison de hautes études pour les RR. PP. Jésuites. Il est remplacé ici, comme Recteur, par le R. P. Hudon, ancien Provincial du Canada. C'est sous son administration que le Collège de Saint-Boniface a été remis entre les mains de la Compagnie de Jésus.

Le R. P. Belliveau doit nous revenir cette année, accompagné des RR. PP. Lord, Sinnett, Charron Sincennes, Dubeau et Thuot.

Le R. P. Lecompte et le R. P. Prince retournent à Montréal.

MORT DE M. L'ABBE SAMOISETTE

Depuis quelques mois la mort a frappé de rudes coups parmi les membres de notre clergé. Après Mgr Faraud, le Rév. Père Lory, S.J., MM. les abbés Réné, Gratton et Dubois, elle a faite une nouvelle victime samedi soir dans la personne de M. l'abbé Cyrille Samoisette, curé de la paroisse de Sainte-Agathe.

Le défunt était né à Saint-Jean d'Iberville le 16 avril 1841. Il avait avait ses études au Collège de Sainte-Thérèse. Il vint à Manitoba en 1873 en compagnie du Rév. M. Fillion, curé de Saint-Jean-Baptiste. Ordonné prêtre par Mgr Taché, ici, à la cathédrale, le 6 janvier 1874, il aida M. Fillion alors curé de Sainte-Agathe et desservit pendant trois ans la paroisse de Saint-Pierre. Il fut ensuite nommé curé de Sainte-Agathe et c'est à ce poste que la mort l'a frappé.

Des funérailles solennelles lui ont été faites hier dans sa paroisse. Mgr Grouard a chanté le service, assisté de M. l'abbé Perquis et de M. A. Giroux, comme diacre, et du Rév. Père Campeau comme sous-diacre.

Mgr Grouard a prononcé l'oraison funèbre.

La partie musicale était sous la direction de M. l'abbé Jolys, curé de Saint-Pierre. Au chœur on remarquait le Rév. M. Ritchot, curé de Saint-Norbert ; le Rév. Père Filiatrault, S.J., M. l'abbé C. A. Beaudry, curé de Saint-Hyacinthe ; MM. les abbés Fillion, curé de Saint-Jean-Baptiste ; Jutras, curé de Saint-Pie ; Pouliot, curé de Pembina ; LaRivière, curé de Saint-Malo, et Bourdeau, vicaire à l'Immaculée Conception. M. l'abbé Gauthier agissait comme maître des cérémonies.

L'église était remplie par les paroissiens de Sainte-Agathe désireux de donner une dernière marque d'attachement à celui qu'ils avaient appris à vénérer et à aimer. Le corps du regretté défunt a été inhumé dans le caveau de l'église de Sainte-Agathe.

R. I. P.

MARIAGE

Fortin-Senneville.—A la cathédrale, le 28 juillet, M. Alphonse Fortin, fils de M. Fabien Fortin, de l'Ile des Chênes, à Melle Rose-Anna Senneville, fille de M. Lazare Senneville, de Saint-Boniface.

DECES

Lemaire.—En cette ville, le 29 juillet dernier, à l'âge de 5 mois, Marie-Eugénie-Caroline, enfant de M. Eugène Lemaire.

Nouvelles Religieuses

Il est probable que la statue érigée à l'Université de Washington en l'honneur du Pape sera dévoilée dans le cours du mois d'octobre prochain.

On croit que pas moins de quatre mille membres du clergé catholique se réuniront en cette ville à l'occasion de la célébration du centenaire de Saint-Sulpice, au mois d'octobre.

La consécration de Mgr Brady, évêque auxiliaire de l'archevêque de Boston, a lieu aujourd'hui à la cathédrale de Boston. C'est l'archevêque Williams qui fera la cérémonie, et Mgr Brady, de Manchester, donnera le sermon.

Les RR. PP. Emard et Forget, O. M.I., professeurs à l'Université d'Ottawa, ont été transférés à Lowell, Mass., pour y être employés au ministère des missions dans les Etats-Unis.

Par décision de Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés : M. F. X. F. Mondor, curé de l'Ile Dupas ; M. Z. Cardin, vicaire à Contrecœur.

M. l'abbé Jean Amable Trémolet, prêtre de la Compagnie de Saint-Sulpice, est décédé à Montréal samedi dernier après quelques mois de douloureuse maladie. Le regretté défunt appartenait au diocèse de Rodez. Il était âgé de cinquante ans et avait été ordonné prêtre le 22 mai 1869. Il vint au Canada en 1874.

On annonce de Rome que Mgr Bégin est nommé coadjuteur de l'archevêque de Québec.

Le Pape vient de nommer une commission extraordinaire de cardinaux pour organiser les missions catholiques dans tout l'univers. Sa Sainteté désire que les missions s'intéressent à la colonisation.

Les évêques ont reçu instruction d'encourager les catholiques à faire tout en leur pouvoir pour soulager les pauvres et à appuyer les réformes dont il est question dans la dernière encyclique.

Le R. P. Harnois, de Hull, a été nommé curé de l'église du Sacré-Cœur, à Ottawa, en remplacement du R. P. Gendreau.

Choses et Autres

Dans une entrevue avec un journaliste, à Londres, M. Chauncey Depew a déclaré que M. Harrison serait le candidat des républicains aux prochaines élections pour la présidence aux Etats Unis. Il croit également que M. Cleveland sera choisi par les démocrates.

Le correspondant du *New York Herald*, à Dublin, mande à ce journal que Dillon va être proclamé chef du parti irlandais.

Chose rare dans les annales criminelles de ce pays, un nommé Edward Hancock et sa femme tenant négoce dans un village d'Ontario, viennent d'être arrêtés et jetés en prison sous accusation d'avoir assassiné leur propre enfant, une jeune fille de 18 ans. Ce meurtre horrible aurait été commis avec un marteau.

M. Elisée Reclus est à Washington à la recherche de renseignements dont il a besoin pour la publication du 17me volume de sa grande géographie universelle.

L'Electeur annonce que la législature de Québec se réunira en novembre.

Samedi matin, à Terrebonne, M. Edmond Globensky, employé de la cour de circuit, de Montréal, s'est noyé en voulant sauver Mme Henri Archambault qui, avec plusieurs autres était dans une chaloupe qui a chaviré.

M. Globensky était le beau frère de l'hon sénateur Lacoste ainsi que de l'hon. juge Taschereau.

FACULTE MEDICALE CATHOLIQUE FRANCAISE A MONTREAL

D'après le nouvel état de choses, il n'y a qu'une faculté médicale catholique à Montréal, c'est l'école de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de médecine de l'Université Laval.

Par cette union, basée sur la charte de Victoria, cette institution donne à la nouvelle faculté sa vie civile, tandis que Laval apporte, elle, la vie canonique.

C'est également Laval qui confère les diplômes.

La nouvelle faculté s'est réunie, ces jours derniers, et voici comment elle est constituée :

Doyen, M. le Dr Durocher ; secrétaire, M. le Dr Desrosiers ; trésorier, M. le Dr Demers.

Les titulaires des diverses chaires de médecine sont : médecine légale, Dr Durocher ; pathologie interne, Dr Demers ; matière médicale, Dr Desrosiers ; chirurgie, Drs Brosseau et Brunelle ; toxicologie, Dr Lamarche ; physiologie, Drs Duval et Mignault ; chimie théorique, Dr Fafard ; chimie pratique, Dr Chartrand ; hygiène, Dr S. Lachapelle ; histologie, Dr Brennan ; anatomie, Dr Potvin ; opthalmologie, Drs Desjardins et Fournier.

Les agrégés des deux facultés resteront attachés à la nouvelle fondation.

CLINIQUES.

Hôtel-Dieu — Drs Hingston, Paquet, Brunelle, Mignault, Desjardins, Guérin.

Hôpital Notre-Dame—Drs Brosseau, Laramée, Rottot, Foucher, Brennan.

A la Maternité—Cliniques, Drs Dagenais et Leblanc.

Histoire de la Prison de Montreal depuis 1784 A.D. a 1886, par le Rev. J. Douglas Borthwick, Chapelain

Les patriotes de 1837 et 38 commencent à se faire rares. Cependant nous en avions un ici à Saint-Boniface dans la personne de Mons. de LaMothe. Comme le fait voir l'histoire ci-dessus précitée, pages 102 et 103 :

Le 26 novembre, Narcisse de LaMothe, de la paroisse de Laprairie, a été emprisonné sur le warrant de B. Hart, Ecr., J. P.

Je trouve que le 4 décembre 20 prisonniers furent déchargés, c'est-à-dire que le géolier était requis d'envoyer les corps des 20 prisonniers ci-dessous mentionnés pour être mis sous une garde militaire, parceque la loi martiale venait d'être proclamée. Cet ordre était signé par Roch de St. Ours, shérif.

Les noms de ces 20 prisonniers sont :

André Ouimet, Amable Simard, Georges de Boucherville, Charles A. Leblanc, François Tavernier, Jean Frs. Lionais, Pierre Claude Phaneuf, Tousseint Peltier, Louis Moyer, Charles Gouin, Louis M. Viger, *Narcisse LaMothe*, André Lacroix, A. E. Barclay, Eusèbe Durocher, Louis Chicon Duvert, Côme Séraphin Cherrier, Dr Jacques Dorion, George Dillon, Louis Chapdeleine.

Mons. de LaMothe a eu pour compagnons de prison à part les 20 ci-dessus :

Agapit Morin, Major Drolet, Félix Chénier, Zacharie Bourdeau, Léon Barsalou, Notaire Chicon Duvert, Bonaventure Viger, Poutré Lavigne et une trentaine d'autres.

PERSONNEL

Mgr l'Archevêque est souffrant ces jours-ci. C'est sans doute l'effet des fatigues de ces jours derniers.

M. l'abbé Nayrolles est arrivé vendredi dernier pour exercer le saint ministère dans ce diocèse.

M. C. A. Gareau, marchand-tailleur, et M. J. A. MacKay, propriétaire d'écuries de louage, de Winnipeg, sont revenus samedi de Montréal.

La *Gazette Officielle* de Manitoba annonce que S. G. Mgr Grouard, évêque d'Ibora, vicaire-apostolique d'Athabaska Mackenzie, a été nommé commissaire pour prendre les affidavits en dehors de la province.

M. Roger Marion, M. P. P., est revenu hier avec sa famille d'une promenade d'un mois au Lac-des-Chênes.

M. N. de Lamothe a laissé Saint-Boniface pour Chicago, Ill.

M. et Mme Lloyd, Mesdames Beck et Richardson sont au Portage du Rat pour quelques jours.

Chronique Locale.

—On a commencé à récolter dans le sud de la province.

—L'on est partout occupé à la coupe du foin, et l'on se plaint du manque d'ouvriers.

—M. Edmond Béliveau ouvre un magasin de liqueurs sur la rue Principale, à Winnipeg.

—On parle de l'amalgamation du *Northern Pacific* avec le chemin *Manitoba & North Western*.

—La rentrée des élèves au Collège de Saint-Boniface aura lieu mercredi, le 26 courant.

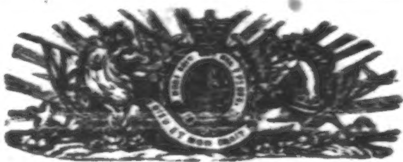
—Il fait très chaud. Tant mieux ! Les blés jauniront plus vite, et c'est ce qu'il faut souhaiter.

—Une assemblée de l'*Union Sociale et Littéraire* aura lieu vendredi, à 8 heures du soir, à l'Hôtel du Canada.

Les vacances des différentes cours sont commencées samedi pour se continuer jusqu'au premier octobre prochain.

—Congé civique de Winnipeg, hier. La journée a été des plus favorables pour pique-niques, jeux, courses, etc.

—La votation dans Brandon-Nord aura lieu samedi. Le procureur-général Sifton a pour adversaire M. Cliffe, éditeur-propriétaire du *Brandon Mail*.



AGRICULTURE

TRAITEMENTS DES BLESSURES CHEZ LES CHEVAUX ET LES BÊTES À CORNES

Si, lorsqu'un cheval reçoit des blessures qui laissent après elles des cicatrices qui ôtent de la valeur à l'animal, on portait plus d'attention au mal aussitôt qu'il a été infligé, on pourrait souvent prévenir ces cicatrices qui font perdre le quart ou plus de la valeur sur la vente d'un cheval. Dans leurs étables, les chevaux se détachent assez souvent, et comme conséquence, le maitre s'aperçoit un beau matin qu'une de ses bêtes a reçu de mauvais coups de pied. Pendant l'hiver, un crampon de fer à cheval peut infliger une vilaine blessure qui, si elle n'est pas soignée comme il faut, peut laisser une laide cicatrice, et cependant il n'est pas besoin de plus de connaissances en chirurgie qu'il n'en faut pour panser une coupure à un de ses doigts. Tout d'abord, lorsqu'une blessure a été infligée, on doit la panser de suite, avec le moins de délai possible. S'il s'y trouve de la terre, on la nettoie parfaitement avec une éponge molle et de l'eau tiède. Après quoi on prend une aiguille convenable (on doit se servir d'une aiguille croche des chirurgiens) et de la grosse soie, on fait le nombre de points de couture nécessaires pour rapprocher et maintenir les bords de la plaie. Ces points ne se font pas comme lorsque l'on coud une étoffe, mais le fil est passé à travers la peau à des points vis-à-vis les uns des autres · on rapproche les bords de la plaie et on fait un nœud solide. Si c'est une déchirure, il faut bien faire attention que les parties correspondantes soient rapprochées. S'il survient de l'enflure, on l'abat par des applications d'eau froide, et à moins que ce ne soit nécessaire, il faut éviter toute application irritante ou spiritueuse. Le plus souvent la nature opérera la guérison si on l'assiste dans le commencement. Lorsque la plaie ne parait pas vouloir guérir et que les applications stimulantes deviennent nécessaires on pourra se servir avec le plus grand avantage de l'onguent suivant : pour une livre de saindoux, prenez une roquille d'esprit de térébentine et une once de sulfate de cuivre (vitriol bleu) ; pulvérisez le vitriol, faites fondre la graisse, ajoutez-y les autres ingrédients, retirez du feu et remuez jusqu'à ce que ce soit froid ; appliquez-en un peu sur la plaie. Il s'en suivra bientôt une amélioration.

LES FLEURS DURANT DES CHALEURS

Pendant les grandes chaleurs, ameublir la terre autour des plantes vaut mieux qu'un bon arrosage, tous les horticulteurs s'accordent sur ce point. A propos d'arrosage, je dois dire qu'il vaut mieux arroser moins souvent, mais copieusement que d'arroser très souvent, mais superficiellement ; il est infiniment préférable pendant les chaleurs d'arroser les fleurs dans l'après-midi. L'arrosage que vous donnez le soir produit tout l'effet bienfaisant que vous en attendez, il pénètre jusqu'aux racines et y porte une fraîcheur et une humidité bienfaisantes ; il n'en est pas de même si vous arrosez le matin : les rayons d'un soleil ardent, le vent vaporisent et enlèvent presque aussitôt l'eau que vous répandez sur vos fleurs. Il est aussi important si vous voulez avoir de belles fleurs, de les engraisser, de les nourrir à propos, à cette fin, plusieurs moyens sont à notre disposition : vous pouvez placer autour de vos plantes un bon terreau, vous pouvez employer l'engrais liquide ou bien encore les engrais artificiels.

Jetez de temps à autre un coup d'œil sur vos boutures de géranium, de petunia et autres dont vous attendez des fleurs durant l'hiver, enlevez sans pitié tous les boutons qui se montrent sur ces boutures ; c'est le moyen d'avoir des fleurs continuellement durant l'hiver.

Veillez à vos fleurs rares que vous gardez en pot, arrosez-les très souvent et placez-les dans un endroit ombragé : cette remarque s'applique surtout aux cyclamens, aux unéraires, aux primevères, aux calciolaires, etc. Un moyen de garder et de faire pousser les jeunes plants de ces belles fleurs, c'est de prendre le corps de votre couche chaude, de le recouvrir de ses châssis sur lesquels vous passez une légère couche de chaux et vous mettez dans cette couche froide, toutes les fleurs rares que vous craignez d'exposer au grand air et aux rayons d'un soleil ardent. Il va sans dire que vous n'épargnez pas l'air à cette couche froide dont vous devez enlever les châssis toutes les fois que le soleil n'est pas trop ardent.

C'est toujours le temps de faire des boutures de toute sorte, pour cela procurez-vous une boite de dimensions convenables, disons deux pieds carrés sur huit à dix pouces de haut ; remplissez cette boite de sable de grève et plantez vos boutures ; vous n'en perdrez pas une seule si vous arrosez modérément et placez la boite en question dans un endroit ombragé ou mieux, dans le cadre ci-haut mentionné.

LE BON CULTIVATEUR

Si tous les cultivateurs mettaient dans l'exploitation de leurs fermes autant d'énergie et de travail que la plupart des hommes d'affaires qui veulent arriver à la bonne fortune, ils deviendraient tous riches. Le bon cultivateur n'est pas celui qui court les hôtels et les parties de plaisir ; mais bien celui qui réunit à un bon jugement un grand esprit de travail et d'économie ; c'est celui qui sait que le fumier est la cheville ouvrière de toute bonne agriculture. Ce cultivateur ne fera peut-être pas autant d'argent qu'une foule de cultivateurs qui amassent des fortunes en quelques années, mais qui les perdent en quelques jours. Le bon cultivateur avance lentement, mais sûrement dans la voie de la fortune.

POUR RIRE

Le maire fait son petit discours aux mariés.

—Vous allez enfin connaître...

—Pardon, interrompit le mari à voix basse, j'ai été marié une première fois.

—Alors, reprend le maire, permettez-moi d'espérer que vous serez plus heureux au second tour de scrutin.

Une jeune femme disait à une de ses amis :

—Je sais que je ne plais pas tout de suite ; mais plus tard, on m'adore !

—C'est comme les huîtres !

X..., qui a fait récemment une excursion dans le Midi, raconte ses impressions de voyage.

—Oui, madame, tel que vous me voyez, je viens de Mende et Grasse.

—De quoi, donc, cher monsieur, vous ne m'avez nullement offensée.

Entre époux, après la dispute.

—Ce que je regrette surtout, chérie, c'est cette assiette que je t'ai jetée à la tête.

—Oh ! moi aussi... ça dépareille la douzaine.

En chemin de fer.

Un monsieur soulève à grand'peine un énorme sac qu'il réussit à mettre dans le filet.

Une dame assise au-dessous manifeste une vive terreur.

—Oh ! mon Dieu ! monsieur, si ce sac allait tomber !

—Rassurez-vous madame, il n'y a rien de fragile dedans !